

**Délibération 2021/26**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET  
Séance du 30 juillet 2021**

Date de la convocation : 16 juillet 2021

Date d'affichage : 16 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR : 13                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

**Objet de la délibération : ADMISSION EN NON-VALEUR**

L'an deux mil vingt et un et le trente juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE - B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU - S. JEUNET  
P. LOUX - C. NOHARET - I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : E. BONNIOL - M. HUGOL

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Monsieur ZARAGOZA présente au Conseil Municipal une liste de recettes irrecouvrables de 2012 à 2017 correspondant principalement à des impayés d'eau.

Le montant des créances à admettre en non-valeur s'élève à 967.65 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité d'admettre en non-valeur la somme de 967.65€ correspondant principalement à des impayés d'eau.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification le